

Commune de Suze

Conseil municipal du 13 avril 2024

- Présents : Mmes Marielle Gauthier, Sylvie Bonnassieux, Dominique Chapelle, Noëlle Lantheaume, Sophie Fourquin, Bérange Driay ;
M. Thierry Vallet, Simon Thomé, Ad Koolen, Fabien Lombard
- Absents : M. Eric Rolland
- Secrétaire : M. Fabien Lombard

Ordre du jour

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2 – Contrat-cadre avec Objectif-eau
- 3 – Questions diverses

M. Ad Koolen informe qu'il enregistre la séance.

1 - Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Le procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2024 est approuvé, à l'unanimité.
Il sera affiché en mairie et mis en ligne sur le site Gervanne-Sye à compter de cette décision.

2 – Contrat-cadre avec Objectif Eau

Madame le maire rappelle que le contrat d'entretien et de suivi des réseaux d'eau avec l'entreprise Objectif Eau a pris fin en mars 2024 après 4 ans. Elle rappelle ensuite la décision d'adhésion au SMPAS au 1^{er} janvier 2025. Madame le maire expose qu'il convient de signer un nouveau contrat cadre d'entretien avec la société Objectif Eau afin de poursuivre l'exploitation de nos réseaux dans les meilleures conditions pour une durée de 10 mois, avec effet rétroactif.

Madame le maire présente le projet de contrat-cadre du 1/3/2024 au 31/12/2024 transmis par Monsieur Eric Faure, représentant la société Objectif Eau. Ce cahier précise les modalités d'intervention ainsi que les coûts par service.

Les tarifs proposés s'élèvent à :

- pour le suivi de production et distribution : 1 625,28 euros HT
- pour l'astreinte : 1 176,22 euros HT
- pour la réalisation et mise à jour inventaire : 931,55 euros HT
- pour la réalisation des documents réglementaires eau : 572,75 euros HT
- pour le contrôle annuel des organes hydrauliques : 504,83 euros HT
- pour le contrôle annuel et nettoyage des réservoirs : 4 370,23 euros HT
- pour la campagne de relève des compteurs : 1 486,18 euros HT.

Les interventions définies ci-dessus seront réalisées par l'entreprise Objectif Eau pour un montant de 10 667,04 euros HT.

La télérelève des compteurs sera demandée à Objectif Eau afin de permettre la bascule vers les nouveaux tarifs de l'eau au 1^{er} mai 2024. Les élus responsables de la relève de l'eau s'occuperont des autres compteurs d'ici là.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

3.1 – Question diverse : urbanisme

1. Déclaration préalable déposée par M. Christian Gencel, les Soutaires, pour démolition, pose de clôture et portail, installation de panneaux photovoltaïques et chauffe-eau solaire : avis favorable de la commission urbanisme et du service instructeur.
2. Déclaration préalable déposée par M. Simon Thomé, le Courier, pour pose de panneaux photovoltaïques : avis favorable de la commission urbanisme et du service instructeur.

3.2 – Question diverse : courrier de M. Serge Krier

M. Krier s'est adressé aux élus concernant la nouvelle tarification de l'eau à Suze, votée le 6 mars 2024. Il demande à ce que son courrier soit transmis aux Suzois.
Il lui est rappelé qu'en tant qu'habitant, il dispose d'un espace « Tribune libre » dans le journal municipal dont la charte est consultable en ligne sur le site Gervanne-Sye.

3.3 – Question diverse : remerciements pour attribution de subvention

Suite à l'octroi d'une subvention, l'association La Rurale, la bibliothèque de Beaufort et l'Université Populaire du Val de Drôme adressent leurs remerciements au conseil municipal.

3.4 – Question diverse : précision apportée sur le budget 2024

Suite à la question de M. Ad Koolen et à la réponse qui lui a été apportée lors du dernier conseil municipal, il est précisé que la ligne « Parc du Vercors » est attribuée à des frais d'étude et autres frais éventuels imprévus.

3.4 – Question diverse : changement lave-vaisselle de la cantine

La cantine du RPI utilise deux laves vaisselles. Ils sont défectueux (rouille sur la vaisselle).
Plusieurs solutions : 2 laves vaisselles premier prix ou semi pro (prévoir un adoucisseur) ?
Solution proposée : un lave-vaisselle premier prix sera acheté par la commune de Suze et un deuxième identique acheté par la commune de Beaufort sur Gervanne.

3.5 – Question diverse : enfants aux comportements irrespectueux

Les élus constatent régulièrement des comportements irrespectueux dans le village de Suze par des enfants à la sortie de l'école (habitant des Jaux, de Suze et des autres communes du SIVOS). On note en particulier : tags, dégradations des murs, jeu dans le cimetière, dégradation des arbres, dégâts sur voiture...
Trois élues sont allées rencontrer les familles habitantes du village des Jaux jeudi 4 avril.
Lettre de Mme Cécile Coursange pour informer de ces comportements.
Un point sera fait dans un mois et si nécessaire les parents des enfants seront rencontrés en mairie par les élus.

Fin de la séance à 10h30.

Prochain conseil municipal : mercredi 15 mai 2024, 20h.

Prochaines dates concernant les élus municipaux, connues à ce jour :

- 16 avril, 20h : réunion d'équipe
- 7 mai, 20h : réunion d'équipe
- 14 mai, 18h30 : bureau communautaire à Eurre

Le secrétariat sera fermé du 16 au 28 avril 2024.

Réouverture le lundi 29 avril 2024.

Le secrétaire,
Fabien Lombard



Le maire,
Bérangère Driay

